

90^e Assemblée générale ordinaire annuelle Confrérie des Pirates d'Ouchy & Commune Libre et Indépendante d'Ouchy

Mercredi 6 mars 2024 à 19h00,
Vaudoise Assurances, Place de Milan
Av. des Bains 1, 1007 Lausanne



Inscription Confrère Equipier Partenaire

Prénom

Nom

NP/Localité

Adresse

Email

Participation à l'AG Participation au cocktail

INSCRIPTIONS

au moyen du bulletin ci-dessus **jusqu'au 26 février 2024**
par courrier postal ou par scan e-mail à communication@lavaudoise.com
ou par ce formulaire d'inscription en ligne sur www.lavaudoise.com

INFORMATION

Les comptes et budget peuvent être demandés par e-mail à
tresorier@lavaudoise.com
Ils seront aussi disponibles lors de l'Assemblée générale.

Remplir en caractères d'imprimerie et marquez vos choix d'une croix.

*Confrérie des Pirates d'Ouchy
Avenue d'Ouchy 81 CH-1006 Lausanne-Ouchy*

90^e Assemblée générale de la Confrérie des Pirates d'Ouchy Mercredi 6 mars 2024 à 19h00



CONFRÉRIE
DES PIRATES D'OUCHY
1934 - 2024



Confrérie des Pirates d'Ouchy

90^e Assemblée générale ordinaire annuelle
du mercredi 6 mars 2024 à 19h00

Ouverture des portes 18h30

Ordre du jour

1. PV de l'Assemblée générale du 16.4.2023
2. Rapports d'activités 2023
3. Rapport de gestion et présentation des comptes
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Election des membres du Conseil
6. Election du Grand Patron
7. Election des vérificateurs des comptes
8. Cotisation 2024
9. Budget 2024
10. Fonds de réserve
11. Communication et Programme d'activités 2024
12. Propositions individuelles et divers



Scannez le QR Code du
PV de l'AG du 16.3.2023



Nos partenaires



Nos donateurs



Commune Libre et Indépendante d'Ouchy

Assemblée générale ordinaire annuelle du mercredi 6 mars 2024

(à la suite de l'AG de la CPO)

Ordre du jour

1. Rapport d'activités 2023
2. Citation des Bourgeois(es) 2024
3. Intervention du Grand Patron
3. Election du Syndic
4. Programme d'activités 2024
5. Propositions individuelles et divers



Propositions individuelles pour les deux assemblées

Conformément à nos statuts, toute proposition individuelle doit être communiquée au Conseil par écrit 10 jours avant la réunion.

Rappel

Tenue officielle de Confrère ou d'Equipier.

A l'issue des Assemblées, le Conseil se réjouit de partager le verre de l'amitié offert par notre partenaire, la «Vaudoise Assurances».

Confrérie des Pirates d'Ouchy

Commune Libre et Indépendante d'Ouchy

Gérald Hagenlocher
Grand Patron

Christophe Andreae
Syndic